

Écrit par le 24 janvier 2025

Le point sur la situation sanitaire en Vaucluse



Le niveau des contaminations liées à l'épidémie de covid 19 tend à se stabiliser mais à un niveau encore trop haut en Vaucluse. Le taux d'incidence du virus pour 100 000 habitants est de 406, c'est le deuxième taux le plus haut de la région Paca, qui demeure à ce stade la région qui enregistre le plus fort taux d'incidence en France.

Au 31 août 2021, 132 personnes sont encore hospitalisées pour la Covid-19 dont 16 en réanimation et 34 en soins de suite et de réadaptation, maintenant une tension sur le système de soins à un niveau tel que le '[plan blanc](#)' a été déclenché en région Provence-Alpes-Côte d'Azur à compter du 4 août 2021. « Face à

Ecrit par le 24 janvier 2025

cette dynamique épidémique préoccupante, des mesures générales de lutte contre la propagation du virus Covid-19 sont nécessaires », déclare la préfecture de Vaucluse. En conséquence, cette dernière a décidé la mise en œuvre de mesures contre la propagation épidémique applicables du 1er jusqu'au 21 septembre 2021.

L'application du pass sanitaire reste obligatoire

Dans les établissements de plus de 20 000 m²:

- le magasin Ikea à Vedène ;
- le centre commercial Auchan Avignon Nord au Pontet ;
- le centre commercial Cap Sud Avignon ;
- le centre commercial Auchan Mistral 7 à Avignon ;
- le centre commercial E.Leclerc Carpentras.

En revanche, le pass sanitaire ne sera pas exigé pour les établissements suivants qui accueillent des professionnels du transport routier dans le cadre de l'exercice de leur activité professionnelle sanitaire, il s'agit des établissements suivants :

- Le Mistral - Les Gresses Basses - RN7 - 84840 Lapalud
- Le Relais La Fanélie - Les Gresses Basses - RN7 - 84840 Lapalud
- Le Relais du Soleil - RN7 - 84350 Couthezon
- Aire de Mornas des Adrest - A7 - 84550 Mornas
- Aire de Mornas Village - A7 - 84550 Mornas
- Aire de Sorgues - A7 - 84700 Sorgues
- Aire de Morières - A7 - 84310 Morieres-les-Avignon

L'accès à ces établissements par ces professionnels est soumis à la présentation d'un justificatif professionnel.

L'obligation du port du masque

Cette obligation est prolongée pour toutes les personnes de 11 ans et plus dans les conditions et pour les activités suivantes :

- sur les marchés de plein-air alimentaires et non-alimentaires, les brocantes et vide-greniers, foires et fêtes foraines, et les ventes au déballage ;
- pour tout rassemblement public générant un regroupement important de population, dont les manifestations sur la voie publique, tel que les festivals, les concerts en plein-air et les événements sportifs de plein-air ;
- aux abords des crèches, des établissements scolaires, écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur, dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures de fréquentation liées à l'entrée et à la sortie des élèves et des étudiants ;

Ecrit par le 24 janvier 2025

- dans les transports publics et dans les espaces d'attente des transports en commun terrestres et aériens (abris bus, aérogares, quais des gares, quais des voies de tramways) ;
- aux abords des centres commerciaux dans un rayon de 50 mètres ;
- aux abords des lieux de culte dans un rayon de 50 mètres aux heures d'entrée et de sortie des offices ;
- au sein des espaces et des files d'attente à l'extérieur des établissements recevant du public.

Le port du masque est également obligatoire dans les rues, les zones piétonnisées et les espaces publics, en cas de regroupements de personnes et dès lors que la distanciation physique d'au moins deux mètres entre deux personnes ne peut être respectée et que la densité de population est importante.

Le port du masque est obligatoire dans les établissements, lieux et événements dont l'accès est assujéti à la présentation du pass sanitaire :

- dans les parcs et jardins, sur les plages et aux abords des plans d'eau ;
- pour les personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et mettant en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus ;
- pour les personnes pratiquant une activité sportive et les usagers de deux roues. Il ne s'applique pas non plus dans les cas suivants aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus.

Interdiction de la consommation d'alcool sur la voie publique

La consommation d'alcool ayant un effet désinhibant, elle peut faire oublier les gestes barrières nécessaires pour limiter la propagation virale, c'est pourquoi la consommation d'alcool sur la voie publique est interdite dans l'ensemble des communes du département. Au-delà du respect de l'application de ces mesures de protection, le préfet de Vaucluse rappelle qu'il est plus que jamais essentiel de se faire vacciner pour se protéger des formes graves du virus et protéger les autres. L'ensemble des centres de vaccination du département sont ouverts, les prises de rendez-vous se font en ligne sur les plateformes sante.fr ou maiaa.fr.

L.M.

Ecrit par le 24 janvier 2025

Agilis met de la couleur dans les écoles du Vaucluse



La société **Agilis**, filière du groupe NGE, est intervenue dans des cours d'écoles maternelles et primaires des communes de **Morières-lès-Avignon** et de **Carpentras**. Objectif ? Redonner un peu de couleur à la rentrée des classes qui aura lieu le 2 septembre.

Des jeux en couleurs, des marelles, des escargots, des cheminements cyclables et des jeux numérotés, les écoliers se réjouissent déjà de reprendre le chemin de l'école. « Je suis toujours fier de voir nos belles réalisations de peinture au service des territoires et en particuliers des enfants. Nos équipes sont impliquées et compétentes ce qui nous permet réellement d'améliorer la qualité de la vie des habitants. C'est notre vocation », se réjouit **Didier Longeron**, président de la société de Agilis. Petit tour des 3 chantiers assurés par les équipes peinture de Agilis Vaucluse, agence basée à Morières-lès-Avignon.

Tour d'horizon des travaux

Au sein de l'école de Morières-lès-Avignon : de la peinture au sol décorative a vu le jour, dans le cadre du marché d'entretien de peinture avec la Ville. A l'école maternelle Perdiguier, des formes géométriques réalisées en peintures colorées non solvantées, et respectueuses de l'environnement ornent désormais le sol. Agilis a également réalisé la remise en peinture de la piste cyclable dans l'enceinte de la cours

Ecrit par le 24 janvier 2025

d'école.



Crédit photo: Agilis

A l'école primaire Marcel Pagnol, des formes géométriques et des jeux numérotés de couleur blanche ont fait leur apparition. A l'école maternelle des Croisières à Carpentras, en sous-traitance de la société d'aménagement urbain Totem pour le service technique de la ville de Carpentras, Agilis a réalisé un cheminement cyclable pour une sensibilisation à la sécurité routière et l'apprentissage du vélo ainsi que quatre couloirs de course.



Crédit photo: Agilis

120M€ de chiffre d'affaires

Des grandes infrastructures de transport aux réalisations de proximité, Agilis, créée en 2002 par Didier Longeron, sécurise, oriente, aménage avec des équipements novateurs et entretient plus de 1000 chantiers par an pour des clients publics et privés. Avec un chiffre d'affaires de plus de 120M€, Agilis est

Écrit par le 24 janvier 2025

une filiale de NGE (12 000 salariés, 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires). Spécialiste de l'équipement de la route, des sols sportifs et de l'aménagement des espaces, Agilis offre une gamme large de services, de la conception et réalisation des travaux à l'entretien de ces derniers. Plus de 500 collaborateurs apportent à ce jour leur expertise du territoire.

Département de Vaucluse : Jean-christophe Ozil devient le directeur de cabinet de Dominique Santoni



Écrit par le 24 janvier 2025

[Jean-christophe Ozil](#) est le directeur de cabinet choisi par [Dominique Santoni](#), présidente du [Conseil départemental de Vaucluse](#). Auparavant directeur de cabinet de 2011 à 2021 du maire de Cavaillon et président de la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, c'est un retour dans la cité des Papes de ce cévenol.

Cet ancien directeur de cabinet de 1999 à 2004 de [Marie-josé Roig](#), alors maire d'Avignon, fût un des principaux artisans de sa victoire aux municipales de 2001 face à Elisabeth Guigou. Il prit par la suite la direction de RMG (ex [Avignon Tourisme](#)) jusqu'en 2009 pour ensuite aller sous d'autres cieux à l'île de la Réunion.

Diplômé de science po Grenoble et titulaire d'un DEA d'études politiques, ce dernier a commencé son parcours comme plume d'Alain Juppé et contradicteur de Georges Frêche au conseil municipal de Montpellier. Il fut également conseiller régional en languedoc Roussillon.

Il rejoint donc à partir de ce 1^{er} septembre, la première femme élue présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Ce politique que beaucoup qualifient de «solide» sera à ne pas douter un élément majeur dans la conduite du département de Vaucluse.

Le Vaucluse vu du ciel avec 'Fly Sorgue Ventoux'

Ecrit par le 24 janvier 2025



Fly Sorgue Ventoux est l'école de pilotage d'ULM (Ultra léger motorisé) autogire de Carpentras qui, avec l'aide d'[instructeurs qualifiés et agréés](#), propose des formations pour passer le brevet de pilote d'ULM autogire, des qualifications (radio, emport passager...) ou encore du perfectionnement pour piloter cette extraordinaire machine en toute sécurité.

Un vol tout en douceur pour découvrir les villages typiques de : Caromb, Crillon-le-Brave, Bédoin, Flassan, Villes-sur-Auzon, Méthamis, vue sur le Mont-Ventoux et les Dentelles-de-Montmirail, ça vous tente ?

En une petite heure de vol, vous découvrirez également L'Isle-sur-la-Sorgue (colline Saint-Antoine), le Golf de Saumane-de-Vaucluse, Fontaine-de-Vaucluse (Vallis Clausa), Gordes, Roussillon, Bonnieux, Lacoste... Vue sur les Monts de Vaucluse avec le Mont Ventoux en arrière plan. « De quoi tout mettre dans la boîte pour ensuite en faire profiter famille et amis. »

Partez à la découverte de magnifiques villages pittoresques comme Le Barroux, Suzette, Lafare. Un circuit qui en quelques battements d'ailes vous fait découvrir des merveilles du Comtat Venaissin.

L'activité est accessible pour tous si vous n'avez pas de contre-indication médicale connue (cardiaque, épilepsie, grossesse...) et que vous pesez moins de 100 kg. Les enfants sont acceptés partir de 11 ans, taille 1m20 minimum et autorisation parentale (signée des 2 parents).obligatoire.

232 chemin de Saint-Gens, 84210 Pernes-les-Fontaines. contact@fly-sorgue-ventoux.com, 06 42 54 92 76. Plus d'informations, [cliquez ici](#).

Écrit par le 24 janvier 2025

Les vignes de la Cavale en 2CV et montgolfière

Découvrez le secret bien gardé des vignes de « La Cavale », en 2CV et montgolfière. Une offre unique en Provence !

Au départ du domaine emblématique du Luberon, prenez place dans la 2CV privatisée pour l'occasion et rejoignez à travers des petites routes authentiques de vignes, le lieu de décollage de la montgolfière, elle aussi privatisée. Vous ferez parti des rares personnes à survoler le territoire, à la découverte des vignes de La Cavale, du terroir, de la culture de la vigne et des nombreux autres trésors du Sud Luberon. La 2CV vous suivra au sol pour vous récupérer sur le lieu d'atterrissage et vous déposer jusqu'à La Cavale où vous serez accueillis par la sommelière dans ce lieu de vie unique au projet oenotouristique et environnemental, pour continuer la découverte par la visite des chais et un atelier Initiation à la dégustation autour des 3 couleurs.

Prochaines dates

- Mardi 14 septembre 2021 de 6h à 11h30.
- Mardi 19 octobre 2021 de 6h à 11h30.
- Mardi 23 novembre 2021 de 7h à 12h30.

Réservation auprès de La Cavale : 04 90 08 31 92, Oh my Deuche, location 2CV : 04 90 77 60 71. Prestation proposée par l'Office de Tourisme Luberon Sud Tourisme. Plus d'informations: <https://www.domaine-lacavale.com> et <https://www.ohmydeuche.fr/>.

L.M.

La ministre de la Transition écologique à

Ecrit par le 24 janvier 2025

Saint-Hippolyte-le-Graveyron



Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique s'est rendue le 26 août à Saint-Hippolyte-le-Graveyron. Objectif ? Une rencontre sur le terrain avec Didier François, sous-préfet de Carpentras et les services de l'État mobilisés dans la lutte contre l'incendie qui a ravagé près de 260 hectares entre le mardi 17 août et le jeudi 19 août.

L'occasion également de faire le point sur l'étendue des dégâts occasionnés par cet incendie sur les parcelles cultivées et le milieu naturel. La ministre La Ministre a échangé avec les élus et également avec les sapeurs-pompiers mobilisés pendant plusieurs jours sur le terrain lors du sinistre.

« Elle a pu ressentir la vive émotion qui transpire encore dans les propos du maire de Saint-Hippolyte, André Aiello, lorsqu'il évoque rétrospectivement la nuit du début de l'incendie. Les maires des communes limitrophes (Caromb, Saint-Pierre de Vassols, Modène) ont fait l'objet de vifs remerciements pour leur mobilisation dans l'important réseau de solidarité et d'aide aux sinistrés. Jacqueline Bouyac, Présidente

Ecrit par le 24 janvier 2025

du Parc a fait valoir l'importance des actions de prévention déployées par le Parc par la présence tout l'été de l'équipe des Ecogardes financée par la Région Sud. Elle a indiqué que, comme pour le feu de Faucon en août 2020, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux s'impliquera dans la mobilisation des acteurs et personnes sinistrées pour gérer l'après-feu. Une réunion de calage des institutions est en cours de préparation en partenariat avec la Région Sud et sa Vice-Présidente Bénédicte Martin, en charge de l'Agriculture », détaille la communication du Parc naturel régional du Mont Ventoux.

Ecrit par le 24 janvier 2025



Crédit: Préfecture Vaucluse

Écrit par le 24 janvier 2025



Crédit: Préfecture Vaucluse

Écrit par le 24 janvier 2025



Crédit: Préfecture Vaucluse

Écrit par le 24 janvier 2025



Crédit: Adrien Morenas

La Fresque du climat : les décideurs du Vaucluse face aux enjeux de transition

Ecrit par le 24 janvier 2025



Dans le cadre des 30 ans de la Fête de la science et de la Semaine européenne du développement durable, l'association animant le réseau www.eco-lab.fr organise un événement en direction des décideurs du Vaucluse (élus, responsables d'institutions et chefs d'entreprises).

A la manette ? Les structures du réseau Education à l'environnement et au développement durable du Vaucluse (EEDD84), porté par l'association Eco-lab' Environnement. Lundi 27 septembre 2021, au centre de Congrès du palais des Papes, « Nous invitons les élus à venir expérimenter l'atelier scientifique Fresque du climat, sur une demi-journée, et donner ainsi de la visibilité aux questions de développement durable sur notre territoire. » Objectif ? Déployer largement cet outil pédagogique dans le Vaucluse. Il sera suivi d'une conférence animée sur les leviers d'action à leur échelle pour répondre aux enjeux de la transition.

Écrit par le 24 janvier 2025

Qui sera présent ?

80 personnes sont attendues, parmi lesquelles des maires du Vaucluse et élus des collectivités locales, des responsables d'institutions, des représentants du tissu économique du territoire, des chefs d'entreprise... Le Préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume sera également présent. Le lien d'inscription : <https://forms.gle/pHAzP6PBRKDtAksc7> ou par téléphone au 06 23 60 14 08.

La Fresque du climat

La Fresque du climat a été élaborée avec les données du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), elle permet de comprendre les liens de causes à effets entre les activités humaines et leurs conséquences climatiques. Depuis 2019, 200 000 personnes l'ont déjà expérimentée en France et dans le monde. Plus d'informations : <https://fresqueduclimat.org>

Les marchés du soir des producteurs de Vaucluse continuent à la rentrée

Ecrit par le 24 janvier 2025



Le raisin est arrivé sur les marchés du soir des producteurs de Vaucluse: du blanc (Chasselas, Ora), du noir, du Muscat. C'est aussi le début des récoltes des poires et des pommes. Les producteurs raviront votre palais même à la rentrée, et nul besoin de pass sanitaire pour déambuler.

Sur les marchés du soir des producteurs, retrouvez bien sûr tous les légumes de saison (haricots de la soupe au pistou, tomates et tout pour une bonne ratatouille) mais aussi les pommes de terre de l'année. Certains soirs, de marchés les agriculteurs avec l'appui du réseau Bienvenue à la Ferme et les communes proposent des animations des jeux, une tombola... Suivez l'actualité des marchés du soir des Producteurs sur le site de la Chambre d'agriculture de Vaucluse, la page Facebook de Bienvenue à la Ferme Vaucluse et sur celle dédiée à ces marchés du soir des producteurs en [cliquant ici](#).

Actualités des marchés du soir

A Cavillon, le jeudi 26 août, une roue de la fortune est à tourner pour emporter des cadeaux. Attention le marché est déplacé ce jour-là à cause de la fête foraine, retrouvez les producteurs devant la mairie.

A Châteauneuf-de-Gadagne, le mardi 31 août, le marché exceptionnellement est élargi pour préparer la

Écrit par le 24 janvier 2025

rentrée. Les vignerons proposeront des dégustations vente, Laure et Antoine des 'Gourmets Z'Ailés' et leur miel et hydromel viendront avec une ruche de démonstration. Les paysans boulangers de 'La conquête des pains' vous proposeront entre autres du pain de petit épeautre mais aussi des cookies et des brioches. Jean-Christophe, producteur de plantes aromatiques viendra avec sans doute du basilic mais aussi ses eaux florales, ses tisanes et sirops etc. Retrouvez vos maraîchers et producteurs de fruits habituels : Cachou et ses légumes bio , les vergers de Bonpas avec des légumes mais surtout raisin pommes et poires bio, Fabien avec des olives, Marie du Gaec La Tourette, et tout ce qu'il faut pour la ratatouille. Rendez-vous à 17h30 pour l'ouverture du marché en musique. Venez tourner aussi la roue de la Fortune Bienvenue à la Ferme pour gagner des cadeaux et des gourmandises.

A Pernes-les-Fontaines, le mercredi 1er septembre : changement d'heure le marché débutera à 17h pour finir à 19h.

Rappel jours des marchés du soir des producteurs

Lundi : Avignon : Allées de l'Oulle 17h à 19h

Mardi : Châteauneuf de Gadagne : Place du Marché aux Raisins 17h - 19h

Mardi : Pertuis : Parking Cave des Bons Sachants 17h - 19h

Mercredi : Pernes les Fontaines : Place Frédéric Mistral à partir du 1er sept: 17h - 19h

Jeudi : Cavaillon : Place du Clos (à proximité de l'Office de Tourisme) 17h - 19h

Vendredi : Montfavet : Place de l'Eglise : 16h30 - 19h

Vendredi : Morières lès Avignon : Place de la Liberté: 17h -19h

Ces marchés sont organisés en partenariat entre les villes qui les accueillent, la Chambre D'agriculture de Vaucluse et l'association Bienvenue à la Ferme Vaucluse avec le soutien du Conseil départemental de Vaucluse et la Région Sud Provence- Alpes-Côte d'Azur.

Commandant Jalabert du SDIS 84 : « La Durance est un endroit clé d'intervention »

Ecrit par le 24 janvier 2025



Entre le 1er juin et le 25 juillet 2021, 1200 noyades ont été recensées en France. C'est ce que révèle l'enquête annuelle de [Santé publique France](#). 131 de ces noyades étaient mortelles (23%).

Le commandant Alain Jalabert, adjoint au chef de groupement 'interventions en milieu aquatique' et chef de la compagnie Orange du SDIS 84, a ouvert ses portes à L'Echo du mardi. Par-dessus tout, l'homme souhaite sensibiliser pour éviter qu'une énième inconséquence ne détruise une nouvelle famille.

18% des noyades dans des piscines privées

Pour le commandant, il convient de distinguer les baignades en piscines privées de celles en milieux naturels. « 15% des noyades en France concernent les moins de 6 ans, 18% ont lieu dans des piscines privées. Mon premier conseil, c'est de ne jamais se baigner tout seul, insiste-t-il. Dès lors qu'il y a des enfants et qu'ils ne sont pas en âge de savoir nager, on s'équipe de barrières métalliques, d'alarmes, de couverture de sécurité, d'abris piscine type véranda coulissante... Toutefois, on a beau avoir une piscine qui coche toutes les cases de la norme réglementaire, il faut surveiller. Deux minutes d'inattention suffisent pour qu'un enfant se noie. On part arroser son géranium à l'autre bout du jardin, on répond à un bref appel, et tout se joue. »

Ecrit par le 24 janvier 2025

Amende de 45 000€

« Systématiquement, les forces de l'ordre nous accompagnent lorsqu'une noyade est déclarée. Ils sont présents car cela reste un sujet hautement sensible. Lorsque l'enquête est lancée, on s'aperçoit rapidement que les mesures de sécurité autour de la piscine étaient inexistantes, c'est là que le bât blesse, alerte le commandant. Je le répète, un enfant se noie en quelques secondes, la surveillance est permanente et elle ne se délègue pas. » Les propriétaires qui disposent d'une piscine sur leur terrain doivent l'équiper d'un dispositif de sécurité. À défaut, ils encourent une [amende de 45 000 €](#).

Attention aux plongeurs dangereux

Le commandant rappelle aussi que, bien souvent, ce qui créé le drame, ce sont les plongeurs. « Les gens sautent dans 20cm d'eau, cela entraîne des traumatismes du rachis et donc tétraplégie », alerte-t-il. Pour le sapeur-pompier aussi, trop de personnes se baignent après avoir bu ou consommé des stupéfiants. « Alcool et drogue ne font pas bon ménage avec la baignade. Ce sont des facteurs aggravants de réactions. Je veux impressionner les copains, au-delà de mes propres capacités. Les écarts entre une température ambiante ressentie et une eau à 16 degrés suffit à ce que le corps se mette en état de choc, explique-t-il. Nos amis pompiers des gorges de l'Ardèche sont régulièrement confrontés au problème. On se réceptionne mal, on rencontre un rocher dans l'eau, on se casse les cervicales sur le pont du Diable... »

« Une personne qui se noie ne crie pas au secours »

« Ayez un comportement responsable. Surveillez-vous les uns les autres, c'est un acte citoyen. Dois-je rappeler qu'une personne qui se noie ne crie pas au secours. En cas d'urgence, composez le 112 ou le 18 », exhorte le commandant Jalabert. 4 noyades sur la voie publique ont eu lieu depuis le début de l'année, notamment au lac du Pontet. « La noyade est médiatique car on n'accepte pas cet accident », souligne-t-il.

Ecrit par le 24 janvier 2025



Un seul mot d'ordre : surveillance permanente des enfants autour de la piscine.

La noyade en 4 stades

Pour simplifier la communication entre les sauveteurs et les secours, des numéros ont été attribués en fonction la gravité de chaque noyade. L'aquastress (stade 1) : la personne présente des signes de fatigue, voire d'épuisement. Mais elle est consciente, ne présente pas de troubles ventilatoires ni circulatoires. La petite hypoxie (stade 2) : c'est un début de noyade. Il s'agit en général d'une personne qui va tousser, avoir froid, être épuisée, angoissée. Mais sa conscience et son pouls seront normaux. Ses voies respiratoires seront plus ou moins encombrées.

La grande hypoxie (stade 3) : la personne est soit inconsciente, soit désorientée, son pouls est perceptible mais sa respiration est plus ou moins efficace. « Dans ces cas-là, on est face à un véritable noyé, explique le commandant. On met alors la personne en position latérale de sécurité, puis sous oxygène, en attendant qu'elle soit hospitalisée. » L'anoxie (stade 4) : la victime est inconsciente et ne respire plus. On ne perçoit quasiment plus son pouls. Elle est soit en état de mort apparente, soit en danger d'arrêt cardiaque. Dans ce cas, on lui ingère de l'oxygène par insufflation avant d'entamer la réanimation cardio-pulmonaire.

Ecrit par le 24 janvier 2025

Une centaine d'hommes et de femmes sont repartis en 20 plongeurs et 80 sauveteurs aquatiques sur tout le territoire vauclusien. Un reportage de [Strike workout](#) vient d'être publié sur la toile. Objectif ? Mettre un coup de projecteur sur ces sauveteurs aquatiques du SDIS 84 et leur mobilisation intense en période estivale. Quelques minutes pour découvrir leurs techniques pour mieux vous secourir et sensibiliser le public. A noter : la baignade à Fontaine-de-Vaucluse est interdite.

« La Durance est un endroit clé d'intervention »

« Depuis les années 2006, le SDIS a souhaité rendre plus réactive sa capacité de réponse face à un risque aquatique quel qu'il soit, de la noyade jusqu'à la voiture qui tombe dans un canal, en passant par l'inondation. Nos équipes balaient un spectre large d'interventions », explique-t-il. Un territoire au cœur de la vigilance ? La Durance.

« C'est un milieu très attractif, l'eau vient des Alpes, on l'identifie comme propre mais la baignade demeure interdite en raison de l'activité hydroélectrique EDF. Les eaux peuvent monter brusquement et le courant s'accélérer à tout moment en raison des lâchers d'eau dus aux installations hydroélectriques installées en amont. L'eau peut isoler une personne et l'empêcher de revenir à la berge. Repérez un rocher qui émerge de l'eau. S'il disparaît, c'est que le niveau monte. Dans ce cas-là, il faut s'éloigner », conseille le commandant. La balade fait certes partie des libertés fondamentales, elle n'en demeure pas moins règlementée, par la mairie jusqu'à la préfecture.

Ecrit par le 24 janvier 2025



Lieutenant-colonel Chaussinand (gauche) et commandant Jalabert (droite). Crédit photo: Linda Mansouri

« Tous les cours d'eau canalisés sont interdits, rappelle le commandant. Exemple, le canal de Carpentras, c'est un courant fort, une pente bétonnée et vaseuse. Idem pour les baignades dans les carrières. En cas de noyade, c'est la responsabilité de tout le groupe qui est engagé. Les accompagnants se doivent de porter assistance. Pour les communes, il convient de déployer les meilleurs dispositifs d'information à destination du public, pas uniquement un seul panneau. D'ailleurs, toute collectivité devrait posséder en bibliothèque le bouquin du [magistrat Christian Belhache](#). »

En cas de noyade ou d'accident, la responsabilité des acteurs locaux est de plus en plus souvent mise en cause. La législation et la réglementation applicables en matière de baignades, changeantes, parfois inadaptées à leur finalité et souvent mal connues, se révèlent d'une rare complexité...

Ecrit par le 24 janvier 2025

Phénomène d'inondation

« Le risque d'incendie et d'inondation pèse sur le Vaucluse comme il pèse sur tout l'arc méditerranéen. La pluie fait déborder un cours d'eau, une rivière sort de son lit, le ruissellement urbain prend vie, le torrent en ville gagne de l'intensité avec des effets de pente... La ville de Nîmes par exemple a engagé de grands aménagements depuis quelques années avec les cadereaux, un réseau souterrain de captation d'eau de pluie pour éviter le ruissellement », cite le commandant.

Plusieurs fois par an, les pompiers du Vaucluse sont affectés à d'autres départements voisins, le Gard, l'Hérault, l'Aude, le Var... « Une intervention qui m'a le plus marqué ? Dans la nuit du 15 octobre 2018, l'Aude subissait de terribles précipitations sur l'ouest du département, engendrant des crues responsables de 15 morts et de centaines de millions d'euros de dégâts. L'eau qui s'écoulait était chargée de galets qui pesaient une dizaine de kg. Tous les pompiers ont des événements marquants, comme on dit, à mesure que l'on s'éloigne du précédent, on se rapproche du prochain », poursuit-il.

« Ne bravez pas les interdictions en voiture »

La mortalité s'explique en grande partie par l'inconséquence des conducteurs à bord de leur véhicule. « Lorsque vous roulez et que vous apercevez un panneau d'interdiction, ne bravez pas le danger, rappelle-t-il. Si la route est barrée, c'est bien volontaire. Ecoutez la radio, les infos, soyez en veille. A de nombreuses reprises, nous récupérons les gens qui nous attendent, apeurés sur le pavillon de leur voiture. Ils sont sauvés *in extremis* des eaux. »

Les pompiers sont interopérables

En cas d'inondation, le Coz (centre opérationnel de zone) affecte les pompiers et les moyens en fonction de l'urgence de la situation. Les pompiers sont interopérables et le Coz utilise des groupes spécialisés de sauvetage aquatique (voir vidéo ci-dessus). Chaque SDIS de l'arc méditerranéen entretient une capacité rapide de déploiement avec équipements particuliers. Les techniques sont les mêmes que dans les autres départements. La réponse technique a été bâtie dans les années 2006 et 2007. C'est le fruit de l'exposition aux risques, nous avons mis en place des outils de sécurisation. L'inondation est l'affaire de tous les pompiers et implique une réponse exceptionnelle. Les primo intervenant bénéficient d'une formation solide, c'est un axe fort du SDIS.

Et pour la suite ?

Le Vaucluse va renforcer sa participation dans la prévention des phénomènes d'inondation. L'ensemble des casernes va être équipée de capteurs météo, contenant des mailles deux fois plus fines que Météo France. Avec ces capteurs météo, nous serons capables d'avoir une meilleure anticipation de la pluie et de son parcours sur une durée de deux heures. « Nous saurons également la quantité précise de pluie qui tombe sur chaque point du département », conclue le commandant.

Lire aussi : [Colonel Chaussinand : « la technique du contre-feu est une spécialité en Vaucluse »](#)